



Action pour un Développement Equitable Intégré et Durable

Rue statistique, maison 54 ; BP 1354 Bafoussam – CAMEROUN

Tel/fax : +(237) 344 58 82

Email : adeid_mountain@yahoo.fr adeidmt@camnet.cm



RAPPORT D'ACTIVITES 2002

S o m m a i r e

I-	INTRODUCTION	3
II-	PRESENTATION DE L'ADEID	4
III-	OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ADEID	4
IV-	OBJECTIFS VISES PAR L'ADEID EN 2002	5
V-	MOYENS	5
VI-	PRESENTATION DES ACTIVITES REALISEES EN 2002	6
	1) LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF.....	6
	2) PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL,.....	6
	3) PROGRAMME D'APPUI À LA DÉCENTRALISATION ET AU DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL.....	7
	4) PROGRAMME PRIORITAIRE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN.....	7
	5) PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	10
	A) RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR.....	10
	B) PRISE DE CONTACT.....	10
	C) SENSIBILISATION.....	10
	D) FORET ET ZONE DE CHASSE COMMUNAUTAIRE.....	11
	E) ECO TOURISME ET FORETS COMMUNALES.....	11
	F) REALISATION AVEC DES PARTENAIRES.....	11
	G) MICRO PROJET.....	12
VII-	CONCLUSION	14

I- INTRODUCTION

L'année 2002 qui s'achève marque un tournant décisif dans l'évolution de l'ADEID. En effet, au cours de cette période, l'ADEID a continué avec la mise en œuvre des programmes souples à travers une démarche basée sur l'appui conseil, l'accompagnement, la formation, la recherche action, l'animation participative, et l'implication de tous pour l'atteinte des résultats escomptés.

L'année 2002 a constitué :

- La période de concrétisation du projet d'appui aux stratégies communautaires de conservation de la biodiversité et de lutte contre la pauvreté dans le mont nlonako et sa périphérie avec le démarrage effectif du projet en partenariat avec l'IUCN,
- La concrétisation de l'accord d'envoi à ADEID de 2 volontaires par l'EED, ces personnes viennent augmenter l'effectif du personnel ADEID et donneront à coup sûr une impulsion aux actions à mettre en œuvre.
- La concrétisation du nouveau programme celui d'appui à la décentralisation et au développement municipal.

L'année 2002 a été marquée par la poursuite des activités :

- du programme de développement rural (appui conseil et accompagnement des organisations paysannes) ;
- du programme de développement urbain avec la mise en place de la Maison des Jeunes Citoyens de Bafoussam (MAJECIB) à travers le projet d'éducation des jeunes à la citoyenneté projet conduit par l'ADEID en partenariat avec la commune urbaine de Bafoussam et Léo Lagrange Solidarité Internationale de France.
- Des voyages et mission de contacts et d'échanges tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et auprès de certains partenaires de développement et organismes de financement des projets.

Au cours de l'année 2002, l'ADEID a développé des nouvelles relations de partenariat lui permettant d'engager des actions visant des résultats à court moyen et long terme. Ces nouveaux partenariats lui ont permis de :

- Stabiliser le personnel et augmenter les effectifs ;
- Mieux planifier les actions / activités ;

Pour éviter l'éparpillement des efforts, l'ADEID a canalisé ses forces en 2002 dans les domaines de développement durable et gestion de l'environnement avec un accent particulier sur la conservation et la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, la sensibilisation sur les MST- VIH/SIDA et l'éducation des jeunes.

Au cours de l'année 2002, certains objectifs arrêtés n'ont pas pu être atteints car la mise en œuvre ayant été butée à un problème de financement.

Dans la mise en œuvre de ses programmes, au regard des contraintes financières dont elle fait face, l'ADEID a été confrontée à des nombreux imprévus de terrain qui ont ralenti le déroulement de ces programmes et alourdi le coût des opérations les financements escomptés n'étant pas toujours obtenus à temps. Ces difficultés ont toutefois contribué à l'enrichissement de l'expérience de l'ADEID et mettant ainsi la structure au défi de développement des nouveaux outils de travail tant au niveau de la planification qu'au niveau de la réalisation et du suivi des programmes.

L'ADEID trouve ici l'occasion de remercier tous les partenaires qui lui ont fait confiance, ceux sans lesquels elle n'aurait pas pu développé les activités en faveur des populations à la base et renforcer leurs interventions sur le terrain.

II- Présentation de l'ADEID

Le désengagement de l'Etat dans plusieurs secteurs de la vie socio – économique dû aux politiques d'ajustement structurel est à l'origine dans les années 1990 avec la faveur de la promulgation de la loi sur les libertés d'associations, de la création des mouvements associatifs pour le développement parmi lesquelles ADEID.

L'ADEID est née en 1991 avec pour noble mission, contribuer au développement équitable intégré et durable des communautés.

Dans la pléthore d'organisation non gouvernementale qui existe à l'Ouest, l'ADEID s'illustre par ses objectifs thématiques qui ont souvent fait défaut dans le milieu du développement à savoir, l'intégration à part égale de toutes les parties prenantes dans le processus de développement et de gestion durable des ressources naturelles disponibles.

Le siège de l'ADEID est à Bafoussam dans la province de l'Ouest et ses activités sont actuellement étendues dans trois provinces du Cameroun à savoir l'Ouest, le Littoral, et le Nord-ouest.

La structure ADEID comprend :

- Une assemblée générale,
- Un conseil d'administration,
- Un secrétariat exécutif.

Les activités sont portées pour les programmes suivants :

- Programme de Développement Rural (Appui conseil et accompagnement des OP et associations féminines) ;
- Programme de Développement Urbain (Implication des jeunes au processus de développement de leur cité) ;
- Programme de Conservation de la Biodiversité et de Protection de l'environnement
- Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Municipal (Appui conseil, accompagnement des communes dans le processus de décentralisation)

Chacun de ses programmes est mis en œuvre à travers un projet précis et la stratégie de mise en œuvre s'appuie sur la formation, la sensibilisation, l'appui conseil, l'accompagnement, la communication, l'éducation. L'approche participative est privilégiée avec l'animation à l'appropriation des objectifs et actions par les bénéficiaires ;

La démarche itérative, la recherche action et la pédagogie par l'action sont utilisées.

En tant qu'organisme de développement ; l'ADEID est membre de plusieurs réseaux nationaux et internationaux de développement entre autres (FOSRUM, FONDEC, ROAD, RFC, Mountain FORUM, etc.

III- Objectifs poursuivis par l'ADEID

- Promouvoir l'épanouissement de l'être à travers un développement local durable qui prend en compte la gestion rationnelle des ressources disponibles ;
- Diminuer les inégalités entre hommes et femmes et aider à l'épanouissement des jeunes ;

- Accompagner les communautés dans la mise en œuvre de leur projet afin de lutter contre la pauvreté et les MST/SIDA ;
- Préparer les institutions communales et les communautés de base existantes à s'encrer efficacement dans le processus de décentralisation et de lutte contre la pauvreté et les MST-HIV/SIDA en milieu rural et urbaine.

IV- Objectifs visés par l'ADEID en 2002

- 1- Contribuer au renforcement de la dynamique d'organisation et de communication au sein des organisations paysannes partenaires ;
- 2- Renforcer les capacités des groupes et autres organisations paysannes dans la maîtrise des fonctions organisationnelles et commerciales dans les filières riz-maïs – café ;
- 3- Accompagner les organisations paysannes partenaires dans l'identification, le montage et la mise en œuvre des projets générateurs de revenus ;
- 4- Aider à l'épanouissement des jeunes à travers la mise en place effective d'un espace de concertation entre les différents acteurs;
- 5- Accompagner les communautés de Nlonako à l'obtention des forêts communautaires ;
- 6- Contribuer à la création d'une réserve forestière dans le mont nlonako avec l'appui du Ministère de l'environnement et des forêts et de l'IUCN de Hollande ;
- 7- Mettre au point et lancer le programme d'appui à la décentralisation et au développement municipal en faveur des collectivités locales.

V- Moyens

1. Humains,

ADEID dispose d'un personnel technique qualifié et pluridisciplinaire. Il comprend : des permanents : 8 personnes et des consultants extérieurs (6), les domaines de qualifications sont : l'Agriculture, le Développement, la gestion, l'agroforesterie, l'économie, la sociologie, les sciences politiques les sciences économiques.

2. Matériels,

- Un local qui abrite le lieu du service,
- Un secrétariat équipé de 02 ordinateurs complet, et un ordinateur portable
- 02 motos sports pour déplacement terrain (actuellement en panne)
- 01 véhicule Toyota E.E 80 pour déplacement dans les périphéries,
- Des appareils de formation (caméra vidéo, magnétoscope, TV, appareil photos).

3. Financiers,

Les finances détenues par l'ADEID pour la réalisation de ses missions proviennent :

- Des prestations de service,
- Des services rendus aux tiers,
- Des financements des bailleurs de fond par rapport à certains projets,
- Des contributions des membres ADEID.

VI- Présentation des activités réalisées en 2002

1) Le Secrétariat Exécutif

L'année 2002 a été marquée par :

- La poursuite de la coordination des programmes et projet divers de l'ADEID par le secrétaire exécutif ;
- L'intensification des contacts auprès des partenaires nationaux et internationaux ;
- La participation aux séminaires nationaux et internationaux ;
- L'organisation de 2 séminaires ateliers sur l'organisation de la société civile de l'ouest et la définition des stratégies de lutte contre la pauvreté et les mst/sida ;
- La mise en route du projet d'appui aux stratégies communautaires de conservation de la biodiversité et de lutte contre la pauvreté dans la forêt du mont nlonako ;
- La négociation de l'arrivée au bureau de 02 volontaires auprès de l'EED d'Allemagne ;
- Le lancement du programme d'appui à la décentralisation et au développement municipal ;
- Le suivi des affaires administratives et financières de l'ADEID ;
- Le montage de plusieurs autres projets et la recherche des financements possibles.

Sur tout autre plan, 04 étudiants de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang ont effectué chacun un stage d'insertion professionnelle à l'ADEID. Le secrétariat exécutif a rencontré un certain nombre de difficultés et plus particulièrement celle d'ordre financier pour supporter entièrement les charges liées à la mise en œuvre de certains projets dans les programmes et les charges administratives de la maison ADEID.

Sur le plan interne, le personnel a suivi des séminaires de recyclages et de renforcement de capacité dans les domaines Genre et développement, planification stratégique, foresterie communautaire et décentralisation.

10 réunions de coordination des activités ont été tenues avec 1 réunion du conseil d'administration. Cet organe doit au cours de l'année 2003, être redynamiser et réorganiser pour plus d'efficacité.

2) Programme de développement rural,

Au cours de l'année 2002, le programme a développé plusieurs activités en direction des organisations paysannes entre autres :

- l'organisation de 02 ateliers de formation des leaders d'organisations paysannes en méthodologie d'élaboration de projet et en techniques d'animation participative (filière maïs 12 OP, filière café 8 OP) ;
- l'accompagnement à la structuration des organisations paysannes dans les filières café et maïs avec l'organisation et la mise en place de deux fédérations des producteurs dans la filière café (bandja et santchou) et de deux fédérations des producteurs dans la filière maïs (galim et foubot),
- l'accompagnement des producteurs dans le processus d'identification, de montage et de mise en œuvre des projets économiques rentables dans les filières café (bandja, kekem, santchou) les filières maïs (foubot et galim),
- sur le plan organisationnel, 03 ateliers ont été organisés (02 dans la filière café et 01 dans la filière maïs) au sein des organisations des producteurs sur le thème rôle place et tâches d'un membre au sein de son organisation et ses rapports avec les autres membres ; ont bénéficié de ces ateliers les organisations des producteurs de la filière café (bandja kekem santchou nkondjock et celles de la filières maïs (fédération des producteurs de foubot et de galim)

Toutes ces opérations ont été réalisées avec l'appui financier de la coopération française à travers le projet ASSPA du ministère de l'agriculture.

De même, au cours de l'année 2002, un séminaire de concertation et d'élaboration de plan d'action pour la mise en place d'une organisation nationale des producteurs ruraux au Cameroun a été organisé en collaboration avec le Conseil National de Concertation des Ruraux du Sénégal. Une plate forme est en cours de rédaction pour la mise en place effective de cette structure nationale.

Sur tout autre plan, le programme de développement rural a négocié et obtenu du programme national de vulgarisation et de recherche agricole de la province de l'Ouest, un contrat de sou traitant de la vulgarisation agricole dans la zone de Famtchuet. Les activités de ce programme sont actuellement exécutées par un technicien recruté pour la circonstance.

Pour l'avenir, le financement des opérations d'appuis conseils auprès des organisations des producteurs se faisant rares, l'ADEID pense développer avec ces structures des accompagnements par approches projets.

Pour ce qui concerne les initiatives féminines, les organisations des productrices femmes ont également bénéficié du renforcement de capacités de leurs membres. Par ailleurs, un travail a été fait avec une structure d'encadrement des femmes rurales et urbaines dénommées CAP Cameroun et un projet de mise en place d'un centre de ressources pour femmes a été finalisé et soumis à la recherche des financements.

3) Programme d'appui à la décentralisation et au développement municipal

Ce programme est nouvellement lancé par l'ADEID et à pour objectifs :

- Préparer les institutions communales et les communautés de base existantes à s'encrer effectivement dans le processus de décentralisation et de lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- Appuyer les élus municipaux des communes dans le processus progressif de décentralisation à travers divers renforcement des capacités ;
- Accompagner les communes dans la mise en oeuvre de leur plan de développement communal

Au cours de l'année 2002 les activités ont porté notamment sur

- la préparation du programme
- les recherches documentaires
- la formation du personnel
- la confection des prospectus et autres documents d'information
- le développement des outils
- les missions de contact auprès des communes

4) Programme Prioritaire de Développement Urbain

Ce programme est soutenu par deux projets à savoir :

- le Projet d'éducation des jeunes à la citoyenneté (ADEID CUB LLSI)
- le projet gouvernance et développement local (ADEID, Ambassade USA)

Objectifs du programme pour l'année 2002

- Accompagner les associations des jeunes des quartiers dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'intérêts collectifs
- mettre en place au sein de la commune urbaine de Bafoussam une politique jeunesse favorisant des espaces de concertation entre les différents acteurs
- Développer un réseau de partenaires nationaux, sud-sud et nord-sud investis dans des projets de développement local
- Orienter et suivre le projet en facilitant la mise en place d'une dynamique associative

L'année 2002 est la troisième année de mise en place du projet d'éducation des jeunes à la citoyenneté sur Bafoussam à travers le Programme Prioritaire de Développement Urbain. Cette année a connu la concrétisation de certaines actions telles que :

- le financement des micro projets des associations des jeunes de Bafoussam,
- la formation des jeunes leaders associatifs de la ville de Bafoussam,
- l'aménagement et début de l'équipement du local dit maison des jeunes citoyens de bafoussam.

L'année 2002 a été également marquée par :

- la poursuite des concertations et négociations entre l'ADEID, la municipalité de Bafoussam, les autorités administratives locales et les partenaires de France par rapport à l'avenir du projet,
- la capitalisation des actions et acquis du projet,
- les animations du mois d'août au sein des associations,
- la fin de l'assistance technique du volontaire de l'Association Française des Volontaires du Progrès.

1- activités réalisées en 2002

4.1.1- les appels à projets

Initialement prévu deux appels à projet pour l'année 2002, seul un appel a été exécuté pour des raisons de trésorerie

Il a concerné les associations des jeunes sur le territoire de la commune urbaine de bafoussam. A l'issue, 12 micros projets des associations ont été reçus et seuls 4 parmi eux ont bénéficié du financement il s'agit :

- du projet de création d'un espace de loisir : projet présenté par AJESRUM
- du projet de création d'un jardin de plantes médicinales : projet présenté par FOJECPE
- du projet d'acquisition du matériel de musique : projet présenté par ACFSO
- du projet d'organisation d'une campagne de sensibilisation au VIH/SIDA : projet présenté par UNITE

Le montant de financement de ces projets a varié entre 250 000 et 399 825FCFA directement remis aux associations et en deux tranches (60 et 40%).

4.1.2- les rencontres et concertations

En vue de démontrer l'importance d'ouvrir les espaces d'expression aux jeunes, des rencontres se sont multipliées au courant de l'année 2002 entre autre,

- les rencontres régulières avec les autorités administratives (Gouverneur de l'Ouest, Préfet de la Mifi, Délégué de la jeunesse et sport), les autorités municipales (délégué de gouvernement de la communauté urbaine, président du conseil municipal) et les associations des jeunes,
- les rencontres de suivi évaluation conduites par l'AFVP Cameroun,
- les rencontres d'évaluations conduites par Léo Lagrange Solidarité internationale de France

4.1.3- la capitalisation

Au cours de l'année 2002, une capitalisation du projet d'éducation des jeunes à la citoyenneté a été faite en deux étapes : une étape écrite réalisée par un cabinet d'étude et une étape audio visuelle dont le film a été présenté aux jeunes en présence des autorités administratives locales et des partenaires du projet à savoir ADEID CUB LLSI.

4.1.4– le renforcement des capacités

Au cours de l'année 2002, les jeunes des associations de Bafoussam ont bénéficié de deux sessions de formation :

La première portait sur la méthodologie de montage des projets animé par l'équipe du projet la deuxième animée par le collège coopératif de France portait sur les modules suivants :

Module 1

- Formation, organisation et fonctionnement d'une association.
- La vie des jeunes en association dans la société.
- Comment former et gérer une association de jeunes ?
- La vie associative, pourquoi ?
- Union des associations pour le développement ?
- Quels intérêts accordent la jeunesse à la vie associative ?

Module 2

- La gestion des ressources dans une association. Comment gérer les ressources matérielles, financières et humaines

Module 3

- Prise de conscience et responsabilité des jeunes

Module 4

- Le partenariat ; Comment améliorer les rapports entre les jeunes et leurs différents partenaires ?
- Appui des partenaires aux jeunes en association

Module 5

- Les jeunes et une maison des jeunes.
- L'importance des associations de jeunes dans notre cité.
- Quelles obligations réciproques entre les jeunes et la maison des jeunes ?

Module 6

- Elaboration et animation d'un projet.
- Comment regrouper les jeunes autour de thèmes ?
- Comment élaborer un projet ?

4.1.5– les échanges PPDU Cameroun

Au cours de l'année 2002, les rencontres d'échanges PPDU portant sur des thématiques propre a chaque site ont eu lieu dans différentes villes du Cameroun abritant des programmes PPDU à savoir, Douala, Bafoussam et Maroua. Ces rencontres ont permis d'analyser les points forts et faibles de chaque projet PPDU et de mettre en évidence les leviers sur lesquels il est possible d'agir pour assurer une bonne conduite de chaque projet

4.1.6- La maison des jeunes citoyens de Bafoussam

L'année 2002 connaît une avancée considérable pour ce qui est l'acquisition de la maison des jeunes. Désormais un local est attribué au projet par le gouverneur de la province de l'ouest, ce local a été aménagé et son équipement est entamé. Il est pour l'instant le lieu de rencontre des jeunes pour les réunions mensuelles ainsi que les réunions du Comité Technique d'Animation.

4.1.7- les animations

Au cours de l'année 2002 les animations suivantes ont été organisées en collaboration avec les jeunes de Bafoussam :

- l'organisation et la participation aux festivités du 11 février 2002,
- l'organisation d'une kermesse à l'esplanade de l'hôtel de ville de Bafoussam
- l'organisation des jeux évasions au mois d'août 2002 avec la participation de plusieurs associations des jeunes.

L'intérêt de ces animations est de favoriser chez la population jeune un esprit de groupe, une participation effective aux activités en tant qu'acteur et une acceptation de l'autre malgré les différences.

4.1.8- liens avec les autres projets du PPDU

En juillet s'est tenue à Dakar au Sénégal une rencontre de l'inter réseau Afrique du MRERS. Le Cameroun y était représenté par le secrétaire exécutif de l'ADEID.

En septembre s'est tenue également à Kaolack la rencontre de capitalisation de la composante 4 du PPDU.

5) Programme de conservation de la biodiversité et de protection de l'environnement

ce programme est soutenu par le Projet d'appui aux stratégies communautaires de conservation de la biodiversité et de lutte contre la pauvreté

5.1- Activités réalisées

En 2002, plusieurs activités du plan d'action ont été mises en œuvre. Il a été question :

- De recruté un coordonnateur
- De prendre contact avec tous les acteurs (communautés rurales, administration décentralisée et déconcentrée, organisation de la société civile)
- De faire des réunions de sensibilisation dans les villages de la zone d'intervention du projet
- D'accompagner les communautés dans la procédure d'obtention des forêts communautaires ;
- De rechercher des partenaires pouvant renforcer nos capacités et améliorer notre intervention sur le terrain ;
- D'identifier, de financer et de suivre des micro-projets ;
- De rechercher des cofinancements.

a) Recrutement d'un coordonnateur

Deux Ingénieurs des Eaux, Forêts et des Chasses ont été recrutés et sont présents à Nlonako. Ils résident à Nkongsamba afin d'avoir accès aux deux côtés du Mont Nlonako.

Nous avons reçu l'accord d'un Organisme Allemand (EED) pour l'affectation d'un coopérant qui devrait se charger de l'aspect gouvernance environnementale du projet et éco-tourisme.

b) Prise de contact

Le nouveau coordonnateur a pris contact avec les villages bénéficiaires de la phase pilote (Ekomtolo, Eboné, Balondo, Bandjong) et avec d'autres villages se trouvant sur le Mont Nlonako (Ngalmoa, Mangamba).

Il s'est également rapproché de la mairie d'Eboné, du chef de poste forestier du Nlonako et s'est présenté aux sous-préfets de Nlonako et Nkongsamba ; au délégué départemental des eaux et forêts ainsi qu'aux chefs services faunes et forêts ; des services de la délégation départementale de l'agriculture et du programme national de vulgarisation agricole et à plusieurs ONG de la place.

c) Sensibilisation

Nous avons à ce jour fait 9 rencontres de sensibilisation. 1 à Eboné, 4 à Balondo, 1 à Ngalmoa-Nguegue, 2 à Mangamba et 1 à Ekomtolo.

Il était question pour nous d'échanger avec eux sur « la Biodiversité et la responsabilité des communautés », de leur parler des dispositions d'acquisition des forêts communautaires et de gestion durable des ressources forestières, de la nécessité de combattre l'exploitation illégale et le braconnage, les possibilités de domestication des ressources floristiques et fauniques.

Les populations se sont montrées très intéressées et plusieurs personnes nous ont saisis pour plus de détails.

Aussi avons nous rencontré de façon individuelle plusieurs personnes dans les villages avec qui nous avons eu des entretiens plus approfondis. Ces rencontres informelles tiennent du fait que nous avons souvent éprouvé des difficultés à regrouper toutes les composantes de la société ; et quand cela était possible, tous n'arrivaient pas à s'exprimer librement. Les résultats obtenus lors de ces rencontres nous, ont permis de revoir notre stratégie. Nous avons par exemple ralenti la procédure d'obtention de la forêt communautaire de Mangamba afin de permettre l'implication de tous.

d) Forêt et zone de chasse communautaire

Avec l'appui d'un consultant venu du MINEF et la participation de toutes les composantes de la communauté, le dossier de demande de la forêt communautaire de Nlonako a été constitué et suit son cours dans les couloirs de l'administration.

La même procédure est en cours au niveau du village Mangamba. Il est pour le moment question de se rassurer de l'implication de toutes les composantes de la communauté avant de continuer la procédure.

e) Eco tourisme et forêts communales.

A la suite des dernières élections municipales, les responsables des communes ont été remplacés. Nous nous sommes retrouvés dans l'obligation de recommencer tout le travail. A ce jour nous avons pris contact avec le maire et secrétaire général d'Ebone.

Nous avons recensé et visité 2 grandes chutes, 3 pistes forestières et de nombreux ruisseaux qui pourrait, dans le cadre de la foresterie communautaire, être utile pour l'éco tourisme. Une étude reste à faire à ce sujet et nous attendons l'implication effective des Municipalités de la place pour envisager plus sérieusement cet aspect de même que celui du Jardin Botanique. On peut aussi signaler la présence de grenouilles goliathes, de crocodiles nains de plusieurs chimpanzés et singes ainsi que des éléphants.

L'exploration des richesses du Mont reste encore à faire sous la conduite des autochtones.

Elle va certainement commencer avec l'étude sur les potentialités floristiques et fauniques du Mont qui démarre bientôt. En plus des oiseaux qui peuvent faire l'objet de curiosité, des grottes et d'autres espèces animales vont certainement être révélées.

f) Réalisation avec des partenaires

1- Nous avons entamé des négociations avec plusieurs structures.

Des missions ont été faites pour visiter certaines de ces structures et un voyage d'échanges au Jardin Botanique de Limbé(LBZG) et au Mount Cameroon ecotourism project (MtCEO).

Nous avons eu une séance de travail avec le Directeur régional de l'ICRAF pour la vulgarisation des techniques de domestication des arbres. Les négociations sont en cours.

Un point focal du réseau de foresterie communautaire a été mis en place avec notre contribution et attend d'être installé. Le gospel press de Bamenda a été rencontré en vue de la réalisation des supports de communication.

Nous avons aussi rencontré le Représentant Résident de WWF au Cameroun et plusieurs personnalités du milieu environnemental au Cameroun.

Le tableau suivant donne une idée de ces relations.

Structure	Intérêt
ICRAF YAOUNDE	Domestication des arbres fruitiers
CERUT LIMBE	Domestication des aulacodes
APAN NKONGSAMBA	Utilisation de leurs documents
MT CEO BUEA	Écotourisme
JARDIN BOTANIQUE LIMBE	Écotourisme/aménagement
CIPCRE	Echange d'expérience
PNVRA	Culture du champignon.
EED-Berlin	Coopérant Allemand
WWF	Renforcement des capacités/Documentation

2- Séminaire /atelier.

Nous avons participé à des séminaires-ateliers et rencontres :

- Sur la production des outils didactiques en agroforesterie organisé par le CIPCRE et l'ICRAF ;
- Sur la collecte, l'analyse et la diffusion des informations environnementales organisé par l'ADIE .
- A l'assemblée Générale de l'ADIE
- Sur les forêts communautaires organisées par le CBP/SNV.

Sur le plan International, le Chef de projet, M ; TAKAM Michel a participé :

- A la Conférence Africaine sur les écosystèmes de Montagnes à Nairobi organisé avec l'appui de L'UNEP.
- A la COMIFAC qui est la Conférence des Ministres des Forêts de l'Afrique Centrale

3- Recherche de cofinancement

Nous avons reçu l'accord de principe pour un financement du DFID à travers son projet SNV/CBP dans le cadre de la gouvernance environnementale.

Nous souhaitons aussi nous adresser à NOVIB et BOTH-END.

D'autres partenaires potentiels seront encore identifiés et nous allons les présenter nos projets.

La Délégation de l'Union Européenne à Yaoundé a répondu négativement à notre proposition de projet tout en nous demandant de chercher une ONG du Nord avec qui soumettre le projet au niveau de la ligne Société Civile de la Commission Européenne.

g) Micro projet

1 - Rucher école

Afin d'installer 10 ruchers école dans la zone de Ngalmoa, nous avons obtenu des populations du bois qui est actuellement à la menuiserie. Ce bois a été récolté dans les plantations afin qu'il n'y ait pas une pression sur la forêt qui a été érodée par l'exploitation clandestine. Les ruches qui en sortiront seront installées au cours du mois de janvier.

Nous avons pris contact avec un groupe d'apiculteur de la place qui se chargera de la formation des bénéficiaires. Nous pensons que les populations dont les capacités ont été renforcées doivent être mises à profit pour la vulgarisation des techniques. Si cette opération est concluante, elle sera utilisée pour les autres activités.

2 - Appui aux activités de production

Le projet dans le cadre de la lutte contre la pauvreté a offert un moulin combiné à une moulINETTE à la communauté d'Eboné. Ce moulin vient diminuer les charges des femmes qui étaient obligées d'aller à 10 km écraser leurs aliments et épices. De même il favorise l'implication de la femme dans le projet.

Nous continuons à discuter avec les femmes des autres activités concrètes pouvant être pérennes et génératrices de revenus. Nous avons préféré discuter plus en profondeur de ce dernier aspect avant tout autre investissement afin d'assurer la pérennité des activités avec les femmes.

3 - Pépinière

Cette activité a mis du temps pour être lancée. A ce jour le site a été préparé et les contacts pour les commandes et l'achat des équipements réalisés. Les graines seront semées en début de saison des pluies. Nous observons un grand engouement des bénéficiaires.

Nous assurons la formation d'un groupe de 10 personnes (6 femmes) aux techniques de gestion de pépinière. Nous nous sommes également promis de réaliser un plan de gestion du terroir avant toute utilisation des plants issus de la pépinière. Cette activité nous est imposée par les bénéficiaires et nous pensons qu'étant donné les conditions d'extrême pauvreté, cela pourrait être une source d'incitation pour une meilleure implication des populations dans les actions de conservation.

5.2- Activités non encore mises en œuvre

*Les aulacaudes, le champignon et les grenouilles sont d'autres spéculations qui ont été identifiées et l'équipe du projet s'attellera à les mettre en œuvre dans la mesure où les bénéficiaires vont s'y mettre effectivement.

Tout va être conditionné par la capacité des bénéficiaires à contribuer de manière significative à la réalisation de leur projet.

*Les études vont démarrer dépendant de l'avancement des négociations avec les autorités et les populations dans la mise en place du processus d'acquisition des forêts communautaires et des négociations pour l'érection du Mont Nlonako en Zone ZICO.

*L'Achat d'une Moto a été retardé à cause du fait que nous avons entamé une réflexion sur l'acquisition d'une voiture et d'une moto en occasion. C'est une nécessité au vue de l'évolution des activités et la présence d'une petite voiture 4x4 capable de transporter le matériel de terrain ferait gagner beaucoup en temps et en efficacité.

5. 3- Evaluation des résultats

La réalisation des activités citées plus haut a permis d'atteindre plusieurs résultats au rang des quels :

- La connaissance des éléments de la loi forestière par quelques bénéficiaires ;
- Le désir de ceux-ci de posséder des forêts communautaires et la création des premières entités de gestion ;
- Les capacités des membres de l'équipe du projet ont été renforcées grâce au travail en réseau avec d'autres partenaires et la participation à des ateliers nationaux et internationaux.

Globalement l'avancement des réalisations est satisfaisant. Le plus important est de s'assurer que nous évoluons au rythme des bénéficiaires et que nous n'imposons rien.

5. 4- Problèmes rencontrés

* Les conflits qui existent entre les Bandjong et les Bajoki ne nous ont pas permis de visiter ce deuxième village. Nous nous sommes rapprochés des autorités et ce problème semble assez complexe.

Nous nous proposons de travailler avec des partenaires capables de supporter les coûts liés aux assises sur ce sujet afin de résoudre ce conflit lié à la gestion des revenus de l'exploitation forestière.

Cela demande beaucoup de tact et surtout de bonnes capacités en matière de gestion alternative de conflits environnementaux. Pour cela, plusieurs séances de négociations seront nécessaires, de même que l'implication des autorités de la zone.

*L'aspect transport a été un goulot d'étranglement mais nous l'avons résolu en utilisant les services de transport des camionnettes et la location des motos.

* Les lenteurs administratives sont à l'origine du retardement de l'acheminement du dossier de demande de forêt communautaire du village Nlonako.

En somme, la première phase du projet a démarré timidement mais elle est entrain d'atteindre sa vitesse de croisière.

Les activités génératrices de revenus vont aussi démarrer avec un bon engagement des femmes à s'investir dans les actions concourant à la conservation.

L'équipe du projet va certainement se renforcer et de nouveaux partenaires vont être recherchés pour la pérennité du projet.

L'implication des municipalités sera plus effective et nous allons travailler en étroite collaboration avec l'administration forestière.

VII- CONCLUSION

L'année 2002 a marqué un tournant décisif dans l'évolution de l'ADEID.

Trois programmes bien consolidés sont effectivement opérationnels chacun soutenu par un projet bien précis. Un nouveau programme celui d'appui à la décentralisation et au développement municipal vient d'être lancée et renforcera à coup sûr la présence de l'ADEID sur le terrain.

Au demeurant, l'ADEID entend dans les années qui viennent consolider ses options par rapport à un développement local durable respectueux des valeurs culturelles.

Un atelier de réflexion stratégique regroupant plusieurs autres acteurs de développement et partenaires de l'ADEID doit être organisé au courant des mois d'avril ou mai pour l'évaluation du plan d'action 1997 - 2002 et l'élaboration du plan d'action 2003 - 2008.

Les années avenir vont permettre à l'ADEID d'asseoir ses stratégies d'intervention et méthodes et méthodes y afférant dans chaque programme pour un meilleur développement des communautés, des collectivités et un partenariat plus efficace avec nos divers partenaires et les bénéficiaires de nos actions.